

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

# SITUATION ECONOMIQUE 2020 ET PERSPECTIVES 2021-2025

Septembre 2021

## **I. Environnement international et national**

### **I.1 - Environnement international**

Le début d'année 2020 a été marqué par la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui a conduit à une récession économique mondiale. En effet, découvert en Chine en décembre 2019, le virus s'est propagé dans l'une de ses provinces industrielles et a créé une psychose qui a influé négativement sur l'économie de ce pays dans le courant du premier trimestre 2020. Par la suite, ce virus s'est propagé très vite dans les autres pays du monde, avec un nombre de plus en plus croissant de contaminations et de décès. Face à l'ampleur de cette crise sanitaire, les Gouvernements ont adopté une série de mesures visant à protéger leurs populations et réduire la propagation du virus. Il s'est agi entre autres, de restrictions d'accès aux pays, du confinement total et partiel des populations, de la distanciation sociale et de la fermeture des commerces non essentiels. Cependant, ces mesures de lutte ont affecté le secteur réel à travers la demande et l'offre de biens et services. A cet effet, la demande a subi la baisse des revenus liée à la mise au chômage, à la limitation des déplacements et au repli de l'investissement du fait de l'accroissement des incertitudes. Par ailleurs, l'impact négatif sur les ménages à bas revenus a été particulièrement sévère, et a compromis les progrès considérables qui ont été accomplis en matière de réduction de l'extrême pauvreté dans le monde depuis les années 90.

Dans ce contexte, selon les perspectives économiques publiées en juillet 2021 par le Fonds Monétaire International (FMI), l'économie mondiale s'est contractée de 3,2% en 2020 après une progression de 2,8% en 2019, avec une récession de 4,6% dans les pays avancés et de 2,1% dans les pays émergents et pays en développement. Cette contraction de l'économie mondiale a été liée notamment à (i) la nette diminution de la production et de la consommation des services, (ii) la faible mobilité des personnes, (iii) la mise à rude épreuve du marché du travail, (iv) la contraction du commerce mondial et (v) le fléchissement de l'inflation.

En 2021, la croissance mondiale devrait se raffermir pour atteindre +6,0% grâce à une reprise dans les pays avancés (+5,6%) et dans les pays émergents et en développement (+6,3%). Cette reprise résultera non seulement de l'augmentation progressive de la consommation et de l'investissement, tout en restant à un niveau modéré mais surtout des approbations de plusieurs vaccins et du lancement de la vaccination dans les différents pays affermissant ainsi l'espoir de voir la pandémie toucher à sa fin.

S'agissant de l'Afrique subsaharienne, la croissance est estimée à -1,8% en 2020 contre 3,2% en 2019. Une reprise de croissance est également prévue pour l'année 2021 avec un taux de +3,4%.

### **I.2 - Environnement national**

Au niveau national, l'activité économique a tiré avantage de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Toutefois, la propagation de la Covid-19, dont le premier cas de contamination a été enregistré le 11 mars 2020, a eu des conséquences néfastes sur l'activité économique. Cette situation s'explique par le fait que des mesures barrières fortes ont été prises par le Gouvernement pour réduire la propagation de la pandémie.

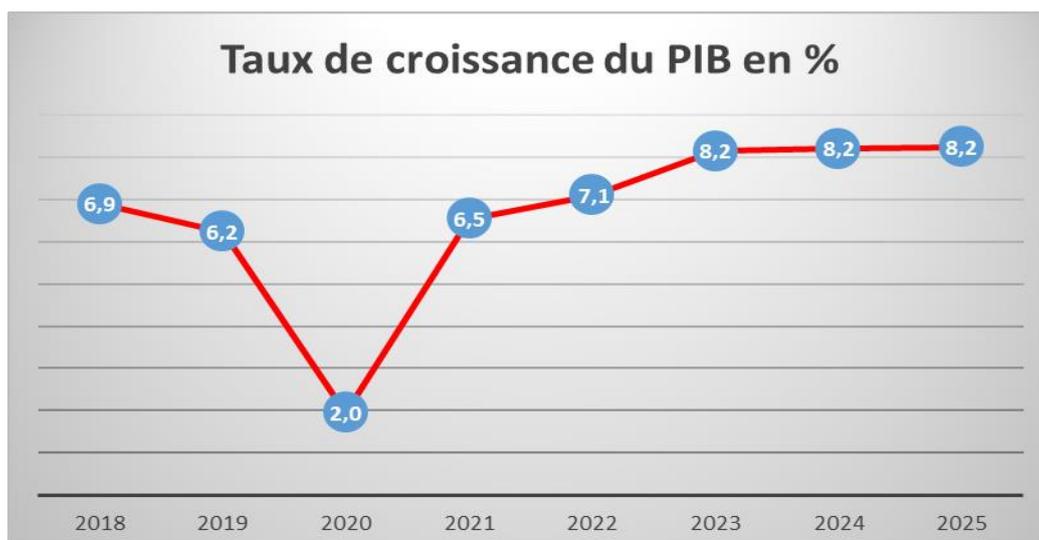
Afin de faire face à l'urgence sanitaire créée par la Covid-19 et limiter les dégâts économiques, sociaux et humanitaires, le Gouvernement a adopté un plan de riposte sanitaire d'un montant de 95,9 milliards ayant pour objectif une meilleure prise en charge des malades, le renforcement des systèmes de soins, l'accroissement des stocks de médicaments et l'endiguement du coronavirus.

En outre, pour apporter une réponse plus globale à la crise, un plan de soutien économique, social et humanitaire évalué à 1 700 milliards et visant à réduire les effets de la pandémie a été élaboré. Il se décline en trois (3) axes regroupés en (i) des mesures de soutien aux entreprises, (ii) des mesures d'appui à l'économie et (iii) des mesures sociales en faveur des populations.

Aussi, pour atténuer l'impact de la pandémie sur le système bancaire et le financement de l'activité économique dans les pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la BCEAO a pris huit mesures fortes. Il s'est agi notamment de l'accroissement des ressources mises à la disposition des banques, de l'autorisation à l'accès au refinancement de la Banque Centrale à 1 700 entreprises et de la promotion de l'utilisation des services électroniques.

Enfin, le pays a opté pour la vaccination contre la pandémie dont la campagne a débuté le 1<sup>er</sup> mars 2021. Toute chose qui concourt à affermir l'espoir de voir ainsi la pandémie toucher à sa fin et à envisager une reprise économique.

Dans ce contexte, la croissance du PIB devrait ressortir à 6,5% en 2021 après une hausse de 2,0% en 2020.



**Source** : MEF/DGE/DPPSE, INS

## II. Estimations économiques en 2020 et perspectives en 2021

### II.1. Estimations économiques en 2020

Les activités économiques en 2020 ont évolué dans un environnement socio-économique marqué par la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui a conduit à une récession économique mondiale. Ainsi, après un taux de croissance de 6,2% en 2019, l'économie ivoirienne a connu une hausse de 2,0% en 2020 contre une prévision initiale de 7,2%, soit une chute de 5,2 points de pourcentage en relation notamment, avec un environnement international moins favorable, marqué par les entraves au commerce international liées à la Covid-19, avec les mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre cette pandémie et surtout avec l'interruption de certaines activités économiques et le ralentissement du rythme de travail dû au confinement.

Par conséquent, son évolution suivant ses composantes s'est présentée comme suit :

**Au niveau de l'offre, le secteur primaire** a connu une hausse de 2,2% après 5,3% en 2019 en relation avec les hausses de l'agriculture d'exportation (+3,0%) et de l'agriculture vivrière et l'élevage (+2,0%) en dépit de la baisse de la pêche (-0,2%) et de la sylviculture (-10,0%).

La bonne tenue de l'agriculture d'exportation est liée à la hausse des productions d'anacarde (+33,7%), de caoutchouc (+21,3%), de sucre (+9,4%), de coton graine (+1,7%) et de bananes (+1,7%) malgré les baisses constatées au niveau des productions de café (-11,4%), de cacao (-2,8%), d'ananas (-18,7%) et de palmier à huile (-5,5%). Ces baisses sont liées notamment (i) à la maladie du swollen shoot et au

repos végétatif dû au cycle de production pour le cacao, (ii) au vieillissement du verger pour le café et (iii) à la rupture partielle de l'approvisionnement en produits phytosanitaires et à l'augmentation des pertes post récoltes en raison des difficultés de commercialisation pour l'ananas. Relativement à la sylviculture, son repli a résulté des mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays.

Quant aux différentes évolutions constatées pour les autres spéculations, elles ont résulté notamment, des meilleures conditions agronomiques (pluviométrie, nouvelles variétés, techniques nouvelles d'élagage et de greffage) ainsi que de la réduction des sorties frauduleuses du fait de la fermeture des frontières terrestres et de la poursuite de la mise en œuvre des mesures de lutte contre la contrebande.

Pour sa part, la croissance au niveau de l'agriculture vivrière a découlé de l'augmentation en volume des productions de « tubercules et plantains » et de « céréales » à l'exception du riz et du fonio. Cette augmentation est liée aux bonnes conditions météorologiques durant toute l'année écoulée.

Par ailleurs, il est à noter que le secteur primaire a souffert des effets de la crise due à la Covid-19. En effet, l'impact de cette pandémie sur les filières agricoles a porté principalement sur (i) l'annulation de certains contrats d'exportations, (ii) les difficultés d'approvisionnement en intrants, (iii) les mises en chômage technique et (iv) l'augmentation des coûts de production due aux dépenses engendrées pour le respect des mesures barrières.

Cependant, pour atténuer ces difficultés, le Gouvernement a décidé d'octroyer, à travers la mise en œuvre du Programme d'Urgence Agricole (PURGA), un financement de 300 milliards au secteur agricole dont 250 milliards pour l'agriculture d'exportation et 50 milliards pour l'agriculture vivrière.

**Le secteur secondaire** a souffert des effets de la crise sanitaire de la Covid-19 et a connu une hausse de 1,9% contre 11,5% en 2019. Cette progression est en lien avec l'augmentation de l'extraction minière (+6,2%), de l'énergie (+5,6%), des BTP (+5,5%) et des autres industries manufacturières (+4,6%) en dépit de la régression au niveau des produits pétroliers (-25,7%) et des industries agroalimentaires (-5,2%).

La bonne tenue de l'extraction minière est due à la progression remarquable des cours de l'or, à l'accroissement de la capacité de production du complexe minier d'Ity-Daapleu, au renforcement des mesures de contrôle des exploitations minières, ainsi qu'à la répression de l'orpaillage illicite. De plus, la production de manganèse (+10,9%) a profité de l'amélioration des prix internationaux et l'extraction de nickel (+104,2%) s'est normalisée après avoir subi en 2019, des arrêts de production dus à des intempéries.

La progression de l'énergie a résulté de l'évolution de la production nette d'électricité, portée par l'accroissement de la production de source thermique en dépit de la chute de la production de source hydraulique. Cette évolution a été portée également par la hausse de la consommation interne (+7,4%) et des exportations (+8,2%) d'électricité.

Les activités du BTP ont connu une hausse liée la poursuite des différents chantiers notamment le 4e pont d'Abidjan, les différents stades en vue de l'organisation de la CAN 2023, le barrage de Gribo popoli, les routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan et l'exécution du programme présidentiel de logements sociaux, économiques et de standing.

Quant à la baisse des produits pétroliers, elle a découlé du fléchissement de l'activité de raffinage qui a subi la baisse de la demande globale, en relation avec celle de la consommation intérieure et des ventes à l'export consécutive à la réduction voire l'arrêt des activités de transports.

**Le secteur tertiaire** a progressé de 0,7% en 2020 après son augmentation de 4,9% en 2019 en lien principalement avec la hausse des télécommunications (+30,3%), en dépit de la baisse des activités de transport (-2,0%), du commerce (-2,5%) et des autres services (-2,2%).

La bonne performance des télécommunications est en lien avec le dynamisme du volume de communication et du chiffre d'affaires en relation avec la poursuite des investissements engagés et une plus forte utilisation des services. En effet, depuis l'avènement de la pandémie de la Covid-19 en Côte d'Ivoire, le télétravail et les autres activités en ligne se vulgarisent. Les opérateurs de télécommunications rivalisent d'offres innovantes (data notamment) à destination de consommateurs en vue d'assurer la continuité de leurs tâches.

Concernant les autres composantes du secteur, leurs évolutions ont été plombées par l'impact économique des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19. Ainsi, le repli du commerce a résulté principalement de la baisse des ventes des « produits de l'alimentation », des « produits pétroliers », des « produits pharmaceutiques et cosmétiques » et des « articles d'équipement de la personne ».

Les transports ont été frappés de plein fouet par les mesures de restriction de déplacements adoptées par de nombreux Gouvernements. Ainsi, le transport aérien a souffert de la fermeture des frontières aériennes et de la suspension des vols domestiques. Ce qui a entraîné une forte contraction du trafic aussi bien national qu'international.

Le transport ferroviaire a pâti de la contreperformance enregistrée à la fois au niveau des échanges avec le Burkina Faso et du trafic intérieur.

Le transport maritime s'est dégradé sous l'effet du repli du trafic de marchandises. Cette contreperformance est attribuable à la fois à la baisse des exportations et des importations.

Le transport routier a été confronté aux mesures de restrictions prises par les autorités telles que l'isolement du grand Abidjan et la réduction du nombre de passagers par véhicules. Ces mesures ont entraîné des pertes de revenus pour l'ensemble des opérateurs de ce secteur.

**Le secteur non marchand** a progressé de 7,6% contre 4,0% en 2019, en lien avec les mesures prises dans le cadre des plans de riposte sanitaire et de soutien économique, social et humanitaire.

**Les droits et taxes nets de subventions** sont ressortis en hausse de 2,4% contre 5,0% en 2019 en lien avec l'arrêt ou la baisse de certaines activités du fait de la survenance de la Covid-19.

**Au niveau de la demande**, la croissance a été tirée surtout par les investissements (+8,4%) en dépit de la baisse de la consommation finale (-1,8%).

**Les investissements** ont été soutenus par la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures, notamment ceux (i) d'élargissement du boulevard de Marseille, (ii) de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (iii) de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord, (iv) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (v) d'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët, (vi) de construction de quatre stades en vue de l'organisation de la CAN 2023, (vii) de construction du 4<sup>e</sup> pont d'Abidjan et (viii) de construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan.

Ainsi, le taux d'investissement global est ressorti à 22,4% du PIB contre 21,1% en 2019. Le taux d'investissement public s'est établi à 6,6% en 2020 contre 5,4% en 2019.

**Au niveau des échanges extérieurs**, les importations de biens et services se sont affichées en hausse de 7,6% contre une hausse de 1,0% en 2019 en lien avec l'accroissement des volumes importés

en relation avec la progression des volumes achetés de biens intermédiaires (+15,2%), de biens d'équipement (+13,9%) et de biens de consommation (+4,2%).

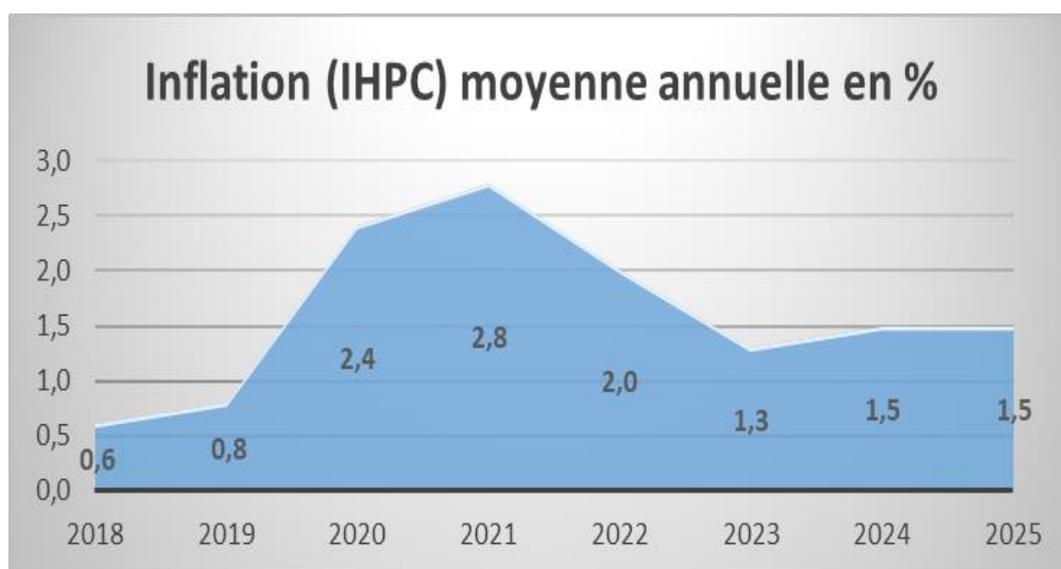
La hausse en volume des achats de biens de consommation provient des poissons frais (+7,2%), du blé tendre (+4,8%), de la « viande et des abats comestibles » (+20,8%), des « fruits et légumes frais et secs » (+13,2%), des « lait et produits laitiers » (+18,1%), des « produits pharmaceutiques » (+9,3%) et des « matières plastiques et ouvrages en ces matières » (+14,0%).

L'accroissement des importations en valeur de biens d'équipement est porté notamment par les achats de « machines électriques » (+24,8%) et de « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+7,3%).

**Les exportations de biens et services** ont connu une baisse de 6,8% contre une hausse de 18,6% en 2019, en raison d'une mévente notamment des produits primaires et des produits miniers. La baisse des exportations de produits primaires est imputable à celle des produits de l'agriculture industrielle et d'exportation, notamment le « cacao fèves » (-8,4%), le « café vert » (-38,9%), l'« ananas » (-18,7%), les « graines de coton » (-36,7%). S'agissant des exportations de produits miniers, leur baisse a résulté de la mévente du pétrole brut (-29,1%) qui n'a pas été comblée par la bonne tenue des ventes de l'or brut (+20,0%). Le pétrole brut a subi un recul à la fois du prix (-31,5%) et de la quantité (-29,1%). A l'inverse, l'or brut a profité d'une hausse des prix (+11,2%) et du volume (+20,0%).

En outre, il faut noter que les entraves au commerce international dues aux mesures prises pour contenir la propagation de la Covid-19, ont freiné les échanges internationaux de biens et services.

**L'inflation** a progressé de 2,4% en 2020 contre 0,8% en 2019 en lien essentiellement avec le renchérissement des produits comestibles suite à la mesure gouvernementale d'isolement du grand Abidjan pour freiner la propagation de la Covid-19. Cette mesure sanitaire a occasionné la perturbation des canaux de distribution et favorisé des poussées inflationnistes qui ont été néanmoins rapidement contenues grâce aux mesures additionnelles prises par le Gouvernement pour fluidifier le transport des produits alimentaires et faciliter les importations de produits alimentaires. Il faut noter que le niveau de l'inflation reste en dessous des normes communautaires, qui est de 3%.



**Source** : MEF/DGE/DPPSE, INS

## II.2 – Prévisions économiques en 2021

Après une hausse de 2,0% de croissance en 2020, l'économie ivoirienne devrait se situer à 6,5 % en 2021, année du début de la mise en œuvre du PND 2021-2025, en lien d'une part, avec la maîtrise de la pandémie de Covid-19, et d'autre part, avec le maintien de la stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Les prévisions de l'année 2021 sont fondées sur les points suivants :

- ✓ la maîtrise de la pandémie de la Covid-19 à l'international et au niveau local ;
- ✓ la poursuite de la vaccination contre la pandémie ;
- ✓ la poursuite de la prise en charge de toutes les personnes infectées ;
- ✓ la poursuite de la reprise graduelle des activités économiques à l'international qu'en interne et;
- ✓ la fin des perturbations des circuits d'approvisionnement et l'accès aux débouchés ;

Par conséquent, son évolution suivant ses composantes se présenterait comme suit :

**Au niveau de l'offre, le secteur primaire** devrait baisser de 1,5% contre +2,2% en 2020 en relation avec le repli de l'agriculture vivrière (-2,1%) et de l'agriculture d'exportation (-1,4%). Le repli de l'agriculture vivrière découlerait de la décroissance de la plupart des productions notamment le riz (-6,8%), le manioc (-2,2%), le maïs (-3,1%) et la banane plantain (-2,5%). Quant à l'agriculture d'exportation, sa baisse résulterait du recul des productions de cacao (-3,3%) et de café (-34,1%) liée au repos végétatif dû au cycle de production ainsi qu'aux mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays.

En outre, ce secteur continuerait de souffrir des effets de la crise due à la Covid-19. En effet, la reprise économique attendue au dernier trimestre de l'année 2020 n'a pas été effective. Malheureusement, la résurgence du Coronavirus a entraîné la chute des prix du cacao depuis le début du mois de décembre 2020. La deuxième vague de contamination à la Covid-19 et les mesures de restriction prises dans les grands pays consommateurs accroîtront l'incertitude économique sur l'avenir. Le manque de lisibilité aura donc un effet négatif sur la demande mondiale en général et sur celle du cacao en particulier.

Au plan national, les conséquences de ces événements sur la commercialisation du cacao sont les suivantes :

- des offres d'achat de certains opérateurs à des prix en totale inadéquation avec les prévisions initiales;
- le report de certaines livraisons de cacao de la période octobre-décembre 2020 sur la période janvier-mars 2021 ;
- une pénurie de conteneurs dans les ports ivoiriens entraînant le ralentissement des exportations d'embarquement ;
- l'engorgement des magasins des exportateurs en zones portuaires ;
- le ralentissement des opérations de collecte de cacao auprès des producteurs.

**Le secteur secondaire** progresserait de 7,4% en 2021 après une hausse de 1,9% en 2020. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+12,4%), les produits pétroliers (+23,9%), les industries agroalimentaires (+5,1%), les autres industries manufacturières (+7,7%), l'extraction minière (+0,5%) à l'exception de la branche « énergie » qui connaîtrait une baisse de 4,7%.

Les activités du BTP connaîtraient une hausse liée à l'accélération et au démarrage des chantiers de construction notamment le 4e pont d'Abidjan, le barrage de Gribo popoli, l'aménagement et le bitumage de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké, la Construction de l'autoroute de contournement de la ville de Yamoussoukro, la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain

d'Abidjan et surtout l'accélération dans l'exécution du programme présidentiel de logements sociaux, économiques et de standing.

La croissance de l'extraction minière découlerait notamment de la hausse de la production d'or (+3,8%), de manganèse (+3,0%), et de nickel (+33,5%) en lien avec l'ouverture de nouvelles mines et de l'exploitation de nouveaux minerais notamment le colombo-tantalite.

La progression des produits pétroliers serait soutenue par la vigueur de la consommation intérieure (+26,7%), en dépit du repli des exportations (-3,4%).

Le fléchissement de l'énergie résulterait du recul de la production des divisions « captage, traitement et distribution d'eau » (-31,3%) et « production et distribution d'électricité et de gaz » (-1,0%). La baisse de la production d'électricité serait en lien avec la baisse de la production de source hydraulique due à la faiblesse des stocks d'eau dans les lacs de retenue des barrages hydroélectriques, en raison de la sécheresse survenue en 2020. Elle a également été affectée par la panne intervenue sur les équipements de la centrale thermique d'Azito.

**Le secteur tertiaire** ressortirait à 9,1% en 2021 après la hausse de 0,7% en 2020 grâce à la hausse des transports (+15,1%), des télécommunications (+7,5%), du commerce (+8,3%) et des autres services (+8,0%). Cette dynamique serait induite par les performances au niveau du secteur secondaire.

En outre, la bonne performance des télécommunications serait en relation avec la poursuite des investissements engagés et une plus forte utilisation des services liée à la pandémie de la Covid-19. En effet, les opérateurs de télécommunications poursuivront la vulgarisation du télétravail et des autres activités en ligne en rivalisant d'offres innovantes à destination de consommateurs en vue d'assurer la continuité de leurs tâches.

Les transports et le commerce bénéficieraient d'une reprise effective des activités économiques en relation avec la levée de certaines mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 notamment la fermeture des frontières. Ce qui permettra de booster la hausse à la fois des exportations et des importations.

**Le secteur non marchand** devrait croître de 3,6% après 7,6% en 2020, en lien d'une part, avec les mesures prises dans le cadre des plans de riposte sanitaire et de soutien économique, social et humanitaire et d'autre part, sous les effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous.

**Les droits et taxes nets de subventions** ressortiraient en hausse de 8,6% contre 2,4% en 2020 grâce à la reprise de certaines activités suspendues du fait de la survenance de la Covid-19 et aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique.

**Au niveau de la demande**, la croissance serait tirée par la reprise de la consommation finale (+6,4%) et la consolidation des investissements (+10,2%).

**Les investissements** seraient soutenus par la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures, notamment ceux (i) de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (ii) de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Bouaké » de l'autoroute du nord, (iii) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (iv) d'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët, (v) de construction de quatre stades en vue de l'organisation de la CAN 2023, (vi) de construction du 4<sup>e</sup> pont d'Abidjan, (vii) de construction de l'autoroute de contournement de la ville de Yamoussoukro et (viii) de construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 23,1% du PIB contre 22,4% en 2020. Le taux d'investissement public s'établirait à 6,6% en 2021 comme en 2020.

**Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services** s'afficheraient en hausse de 12,8% après 7,6% en 2020 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. **Les exportations de biens et services** connaîtraient une hausse de 10,3% contre une baisse de 6,8% en 2020, en raison de la bonne tenue et des produits transformés.

En outre, il faut noter que les entraves au commerce international dues aux mesures prises pour contenir la propagation de la Covid-19 seront allégées et cela permettra de booster les échanges internationaux de biens et services

**L'inflation** progresserait de 2,8% en 2021, en dessous du seuil communautaire de maximum 3%, grâce à l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

### **II.3 - Perspectives économiques sur la période 2022-2025**

Sur la période 2022-2025, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre du PND 2021-2025, à travers le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance, le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, la réalisation de la diversification et de la transformation structurelle de l'économie et l'accélération des réformes structurelles et sectorielles. Il s'agira également d'assurer la maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique.

Les hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB sur la période 2022-2025, prennent aussi en compte notamment :

- l'amointrissement de l'impact du coronavirus sur l'économie nationale et internationale ;
- ✓ la fin des perturbations des circuits d'approvisionnement et l'accès aux débouchés aussi bien à l'international qu'en interne ;
- ✓ des conditions climatiques favorables à l'agriculture ;
- ✓ la reprise des cours des produits agricoles et minières à des niveaux rémunérateurs ;
- ✓ la poursuite des chantiers du Gouvernement ;
- ✓ le renforcement du cadre de financement des PME et PMI ;
- ✓ la multiplication des forums économiques en vue d'accroître les investissements directs étrangers ;
- ✓ la mise à disposition des terrains industriels dans les meilleurs délais ;
- ✓ le renforcement de la confiance des opérateurs du secteur privé dans le cadre des discussions Gouvernement-secteur privé ;
- ✓ l'affermissement de la trésorerie de l'Etat.

Ainsi, sur la période 2022-2025, le taux de croissance ressortirait en moyenne annuelle à 7,9%. L'évolution de l'économie ivoirienne suivant ses composantes se présenterait comme suit :

#### **Au niveau de l'offre :**

**Le secteur primaire** devrait connaître une hausse de 2,2% en moyenne sur la période 2022-2025, grâce à la production vivrière (+2,4%) et à l'agriculture d'exportation (+2,2%) qui bénéficieraient toujours de la poursuite des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2) et de la redynamisation des organisations professionnelles dans les différents secteurs.

**Le secteur secondaire** progresserait en moyenne de 11,1% sur la période 2022-2025 en lien avec la hausse du BTP (+14,4%), des industries agroalimentaires (+7,0%), de l'énergie (+18,4%), des produits pétroliers (+5,1%), de l'extraction minière (+5,9%) et des autres industries manufacturières (+7,4%). Ce secteur bénéficierait toujours de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production et de la croissance de la demande des produits dérivés.

**Le secteur tertiaire** ressortirait en moyenne à 8,5% sur la même période, grâce aux télécommunications (+7,6%), aux transports (+8,8%), au commerce (+8,7%) et enfin aux autres services (+8,6%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

**Le secteur non marchand** devrait croître de 4,4% en moyenne sur la période tenant compte des effets combinés de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous et de la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

**Les droits et taxes nets de subventions** ressortiraient en hausse de 8,8% en moyenne, grâce toujours aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

#### **Au niveau de la demande :**

La croissance serait tirée par le dynamisme des investissements (+12,7% en moyenne) et l'affermissement de la consommation finale (+6,0% en moyenne).

La **consommation finale** bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois.

**Les investissements** seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics (Aménagement et bitumage de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké, Construction d'un pont à hauban sur la baie de Cocody, construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, barrage de Gribo Popoli, 4<sup>ème</sup> pont d'Abidjan, des nouvelles centrales thermique d'Azito et de Ciprel, etc.) et le renforcement des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait en moyenne annuelle à 25,7% du PIB. Le taux d'investissement public s'établirait à 6,6% en moyenne sur la période 2022-2025.

**Les importations de biens et services** progresseraient de 5,6% en moyenne sur la période toujours sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. **Les exportations de biens et services** augmenteraient en moyenne de 7,0% en raison de la bonne tenue des productions agricoles, minières et des produits transformés.

**L'inflation** serait contenue à 1,6% en moyenne, en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de desserte agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

## Conclusion

La crise économique liée à la pandémie de Covid-19 ne ressemble à aucune autre, même si des économistes y voient des similitudes avec la grande dépression de 1929. D'abord, le choc est violent et mondial. Les pertes de production liées à cette urgence sanitaire et aux mesures prises pour l'endiguer sont probablement bien supérieures à celles de la crise financière mondiale de 2008-2009. Ensuite, comme pour une guerre ou une crise politique, la durée et l'intensité du choc demeurent très incertaines. Enfin, la politique économique seule n'est pas adaptée pour répondre efficacement à cette crise. Lors de crises ordinaires, les dirigeants essaient d'encourager l'activité économique en stimulant la demande globale le plus rapidement possible. Cette fois, la crise est dans une large mesure la conséquence des mesures d'endiguement qu'il a fallu prendre face à cette crise sanitaire. Stimuler l'activité devient donc plus difficile et, du moins pour les secteurs les plus touchés.

Par ailleurs, en se fondant sur la maîtrise de la pandémie grâce au respect des mesures barrières et à la vaccination au niveau national comme à l'international, une reprise est prévue pour 2021 et le retour à la normale devrait se faire à partir de 2022.

En outre, une fois la crise estompée, les dirigeants devront s'attacher en priorité à faire face aux répercussions qui s'annoncent durables, et dont certaines ne sont qu'une intensification de tendances préexistantes : faible croissance de la productivité, creusement des inégalités, hausse du nombre absolu de personnes en situation de pauvreté, augmentation de la dette et retard d'accumulation de capital humain.